

Bureau n°11 de la CLE du SAGE ALLAN

09 février 2015

Belfort (Conseil Général)

Relevés de décisions

Présents :

Nom	Structure	Adresse mail
FORCINAL Anne-Marie	EPTB Saône et Doubs	anne-marie.forcinal@cg90.fr
VERNIER Patrice	Pays Montbéliard Agglomération	mairie-vandoncourt@agglo-montbeliard.fr
POIVEY Gérard	Conseil Général 70	
FEURTEY Daniel	Maire de Danjoutin	daniel.feurtey@cg90.fr
DUPREZ Jean-Jacques	CC Sud Territoire	
MONNIER Claude	Chambre interdépartementale d'Agriculture 25-90	
GROUBATCH Gérard	FNE Franche-Comté	tbne@neuf.fr
CENDRÉ Eric	Chambre de Commerce et d'Industrie 70	ecendre@haute-saone.cci.fr
OLIVIER Jean-Yves	DREAL	jean-yves.olivier@developpement-durable.gouv.fr
BELLECC Simon	ARS	simon.bellecc@ars.sante.fr
FAUVEL Dominique	DDT 90	dominique.fauvel@territoire-de-belfort.gouv.fr
ROUSSET Denis	AE RMC	denis.rousset@eurmc.fr

Assistaient également à la réunion :

Nom	Structure	Adresse mail
BOUJARD Olivier	DREAL	olivier.boujard@developpement-durable.gouv.fr
LAUCHER Stéphane	DDT 90	stephane.laucher@territoire-de-belfort.gouv.fr
RICHERT Jean	Conseil Général 90	jean.richert@cg90.fr
BERTHOMMÉ Marie-laure	EPTB Saône et Doubs	marie-laure.berthomme@eptb-saone-doubs.fr

Excusés :

Nom	Structure	Adresse mail
BART Jean-Marie	Conseil général 25	jeanmarie.bart@wanadoo.fr
CHIAPPA KIGER Myriam	Conseil Régional Franche Comté	
MARION Gérard	Chambre de Commerce et d'Industrie 25	gmarion@doubs.cci.fr
PASTORI Daniel	Fédération de pêche Territoire de Belfort	pastori.daniel@free.fr

Anne-Marie FORCINAL souhaite la bienvenue aux participants et énonce l'ordre du jour de la réunion.

1. Retours sur la Commission Locale de l'Eau du 26 janvier

Marie-laure BERTHOMMÉ rappelle les points forts de la Commission Locale de l'Eau du 26 janvier. Elle présente ensuite deux paragraphes qui seront ajoutés aux orientations stratégiques du SAGE Allan, suite à la décision de la CLE de s'investir comme instance de concertation, dans l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI).

Gérard POIVEY (CG70) ajoute, à titre d'information, avoir demandé au Préfet de Haute-Saône de rapprocher ses services du secrétariat du SAGE pour ce qui concerne l'établissement du plan particulier d'inondation de Champagny (notamment VNF en qualité de gestionnaire).

2. Organisation suite des travaux du SAGE et calendrier

Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau de la Savoureuse :

Une nouvelle réunion du groupe de travail doit être planifiée en mars, après réception des données de l'Agence de l'eau.

Pour le sujet particulier du respect du débit réservé du champ captant de Malvaux, le syndicat des eaux de Giromagny, après avoir renoué le dialogue avec les services de l'Etat, doit préciser des solutions alternatives avec l'aide d'un stagiaire.

Suite à une interrogation de FNE, Anne-Marie FORCINAL et Denis ROUSSET (Agence de l'eau) précisent que la commune de Lepuix est bien informée des problématiques de fourniture en eau potable et associée aux réflexions.

La SLGRI :

Un échange avec la DREAL doit permettre d'identifier les éléments du projet de PGRI (en cours de consultation), et plus particulièrement de la première trame de la SLGRI, qui sont modifiables.

Des réunions de concertation auprès des services techniques des collectivités seront planifiées en mars.

La rédaction des documents du SAGE :

Le bureau mandate un groupe de rédaction composé de représentants de l'Agence de l'eau, la DREAL, la DDT90, et d'un élu de la CLE selon disponibilités, de façon à assurer la vision transversale et la cohérence administrative.

Des réunions mensuelles seront organisées, si possible en présence d'un vice-président.

Entre mars et octobre, deux à trois réunions de bureau permettront de suivre l'avancement de la rédaction.

Par ailleurs, il est proposé de planifier des ateliers supplémentaires pour faire perdurer la concertation des acteurs locaux volontaires. Ces ateliers ne prendront pas nécessairement le format des commissions thématiques qui regroupent de nombreux acteurs aux profils diversifiés et sont peu propices au travail de rédaction de sujets précis.

Le calendrier des principales réunions :

- février / début mars : groupe de travail PGRE
- mars : concertation SLGRI auprès des services des collectivités
- mai : bureau n°12
- 12 juin : comité d'agrément sur la stratégie du SAGE (en attente d'une confirmation du comité de bassin)
- fin juin : information démarche SAGE aux nouveaux élus départementaux
- octobre : CLE n°6

3. Anticipations élections départementales

Anne-Marie FORCINAL indique que les futures élections départementales concernent 5 membres de la CLE : Gérard POIVEY (CG70), Jean-Marie BART (CG25), Guy MICLO (PNR Ballons des Vosges), Yves ACKERMANN (CG90) et elle-même, représentante de l'EPTB Saône et Doubs.

Une réunion d'information sur la démarche de SAGE et les enjeux locaux sera organisée en juin à l'attention des nouveaux élus.

Un délai de plusieurs mois peut-être à prévoir entre les élections, les délégations et la prise d'arrêté préfectoral portant constitution de la CLE. Il est souligné que l'an passé, suite aux élections municipales, ce temps avait été l'un des plus courts des SAGE de la région (5 mois), notamment grâce aux relances actives de la DDT90.

4. Analyse du SDAGE 2016-2021 sous l'éclairage du SAGE Allan

Le dossier de séance est détaillé et des précisions sont apportées impliquant parfois des reformulations. Le document dans sa version finale est disponible sur le site internet :

Plus particulièrement :

- Patrice VERNIER (PMA) informe du renouvellement de l'affermage de l'agglomération de Montbéliard à Veolia jusqu'en 2022.

- Denis ROUSSET (Agence de l'eau) salue, au-delà de la promotion des EPAGE, l'intérêt d'associer la gestion des milieux aquatiques à celle de prévention des inondations. Il ajoute que la mutualisation à l'échelle hydrologique est également intéressante à anticiper, si ce n'est sur les prochaines années, au moins sur du moyen terme. En ce sens, il souligne l'intérêt d'identifier la CLE et les travaux du SAGE comme consensus de maîtrises d'ouvrage.

- Anne-Marie FORCINAL rappelle sur l'association des acteurs de l'eau à l'élaboration des projets d'aménagement du territoire, la proposition faite au Préfet du Territoire de Belfort de favoriser des liens entre le secrétariat du SAGE et le CODERST. Une analyse des dossiers en amont permettrait ainsi d'anticiper la bonne compatibilité avec le SAGE.

- Marie-laure BERTHOMMÉ mentionne en plus du document remis aux membres du bureau, les dispositions 5C-01, 02 et 03 du SDAGE qui traitent des substances dangereuses bien identifiées sur le bassin versant et plus particulièrement du dispositif RSDE et des opérations collectives.

- Denis ROUSSET (Agence de l'eau) admet, qu'au-delà de l'intitulé des « plans stratégiques de gestion des zones humides », le comité de bassin souhaite à travers ce nouveau SDAGE, un passage significatif du travail naturaliste d'inventaire aux actions de préservation et restauration des zones humides. Il s'agit bien de faire vivre les inventaires et non pas d'établir un document supplémentaire figé.

5. Analyse du PGRI sous l'éclairage du SAGE Allan

Le dossier de séance est détaillé et sera encore étoffé après la concertation des collectivités locales, puis rendu disponible sur internet.

Durant le mois de mars, les membres du bureau seront destinataires d'une version consolidée du projet d'avis de la CLE avant envoi officiel au comité de bassin.

Anne-Marie FORCINAL remercie Marie-laure BERTHOMMÉ pour le travail d'analyse qu'elle a effectué et l'ensemble des participants pour leur assiduité et leurs avis précis et constructifs.